



Canadian Forestry Accreditation Board

Bureau canadien d'agrément en foresterie

## Norme n° 3 – Gestion forestière

### Principe de base

La gestion des écosystèmes forestiers maintient l'équilibre entre les demandes écologiques, sociales et économiques et la capacité des ressources forestières à offrir des valeurs présentes et futures.

### Sujets clés

- Droits, réclamations et champs d'intérêt des peuples autochtones.
- Concepts et principes de la biologie de conservation.
- Critères et indicateurs d'une gestion durable des ressources.
- Concepts de rareté des ressources; remplacements ou compensations.
- Règlements et politiques de la forêt (provinciaux, nationaux).
- Mesures, inventaires et mensuration de la forêt; inventaires des cultures non ligneuses.
- Opérations et sécurité forestières.
- Prévision des ressources forestières et technologies de soutien en information/gestion de l'information (quantitatif et qualitatif).
- Perspectives générales des questions et des défis forestiers.
- Opérations et planification de récolte.
- Histoire et modèles des activités humaines en forêt.
- Planification intégrée de la gestion forestière et relations entre les ressources naturelles et les différentes valeurs forestières.
- Opérations et planification de la gestion (récolte, routes, sylviculture, etc.)
- Objectifs des propriétaires de forêts publiques et privées.
- Principes de sylviculture, systèmes de sylviculture et distributions spatiales des activités de gestion.
- Pollution, érosion, fragmentation des forêts, modèles d'écopaysages forestiers.
- Opinions et implication du public et des intervenants clés : valeurs économiques, sociales, écologiques et autres.
- Exigences et caractéristiques des régimes de surveillance efficace et de gestion adaptée.
- Perspectives en matière de peuplement, de forêt et d'écopaysage.
- Rendement soutenu et durabilité.

## **Norme n° 3 - Gestion forestière (suite)**

### **Compétences requises démontrables**

Les finissants d'un programme agréé devront être capables de s'acquitter des tâches suivantes :

- 1. *Décrire les différentes valeurs et les intérêts divergents dans une forêt.***
  - a. Identifier et décrire la gamme des valeurs (ligneuses et non ligneuses) dans une forêt.
  - b. Identifier les champs d'intérêt et les droits présents dans une forêt, notamment les droits, les réclamations et les champs d'intérêt des peuples autochtones relativement aux forêts et l'importance de mettre en place des processus pour les identifier et y répondre.
  - c. Décrire les exigences véhiculées par ces valeurs, ainsi que leurs interactions.
  - d. Décrire l'effet et les implications des décisions visant un ensemble donné d'objectifs.
  - e. Décrire de quelle façon les valeurs et les champs d'intérêt divergents peuvent être pesés et équilibrés lors de la prise de décision.
- 2. *Expliquer les principes de la planification forestière stratégique et opérationnelle.***
  - a. Expliquer pourquoi la planification forestière est nécessaire.
  - b. Discuter des principes de base de la planification.
  - c. Discuter des outils de planification.
  - d. Faire la part entre les différents niveaux de planification.
  - e. Décrire les éléments opérationnels particuliers qui devraient figurer dans un plan.
- 3. *Analyser et mettre en oeuvre une variété de stratégies de manipulation du couvert forestier qui permettront d'atteindre un ensemble donné d'objectifs tout en minimisant les impacts négatifs sur d'autres valeurs en mettant l'emphase sur :***
  - a. la récolte commerciale en tant qu'objectif de gestion; et
  - b. les objectifs de gestion qui ne visent pas la récolte.
- 4. *Expliquer le cadre légal et politique.***
  - a. Décrire les règlements, les lois, les politiques et les procédures (nationales ou propres à la région) et leur importance dans la gestion forestière.
- 5. *Discuter des concepts de la gestion forestière.***
  - a. Expliquer différentes approches de gestion et les situations dans lesquelles elles peuvent être utilisées.
  - b. Décrire le risque et l'incertitude des différentes options de gestion forestière.
  - c. Décrire l'application, la conception et la fonction de la gestion adaptative.
  - d. Discuter des impacts cumulatifs de la foresterie et des autres pratiques d'utilisation du territoire (par exemple, le pétrole et l'essence, le développement urbain) sur différentes ressources forestières.
  - e. Décrire le rôle et l'application de la surveillance en foresterie.

### **Norme n° 3 - Gestion forestière (suite)**

- 6. Décrire comment les tendances mondiales dirigent et influencent la gestion forestière.**
  - a. Identifier les tendances mondiales.
  - b. Expliquer l'influence des tendances mondiales sur la gestion forestière propre aux régions.
- 7. Concevoir un document de planification des ressources incorporant les valeurs économiques, environnementales et sociales dans des actions qui permettront d'atteindre les objectifs de planification et de réaliser les conditions et les buts futurs désirés.**
  - a. Identifier et décrire l'abondance des ressources en fonction du temps et de l'espace et déterminer les activités de gestion requises pour procurer une offre durable de biens et de services avec ou sans récolte.
  - b. Planifier les décisions d'utilisation des ressources et déterminer la récolte des ressources (incluant les ressources ligneuses) dans le cadre d'objectifs élargis et socialement définis.
  - c. Discuter des concepts de durabilité et de rendement soutenu et la façon dont ils peuvent être mis en pratique dans un contexte de gestion.

*Note : la norme n° 3 (Gestion forestière) contient de l'information sociologique qui peut empiéter sur le contenu de la norme n° 6 (Collecte et analyse de l'information). Cet empiètement démontre l'existence des liens entre les normes et l'atteinte des compétences cadres*